

La Liste rouge des espèces menacées en France

Mammifères de France métropolitaine



2017

■ La Liste rouge des espèces menacées en France

Bilan de la situation et enjeux de conservation pour les mammifères

Mené dans le cadre de la Liste rouge nationale, cet état des lieux porte sur le risque de disparition de l'ensemble des mammifères terrestres et marins recensés sur le territoire métropolitain. Après une analyse de la situation de chacune des 125 espèces, les résultats montrent que 17 espèces sont menacées et 24 autres quasi menacées.

Etat des lieux

Huit ans après la première évaluation, l'actualisation de la Liste rouge des mammifères fait apparaître une situation aggravée pour les espèces terrestres (33 % menacées ou quasi menacées contre 23 % en 2009) comme pour les espèces marines (32 % menacées ou quasi menacées contre 25 % en 2009). Les résultats mettent en évidence les pressions multiples pesant sur ces espèces et leurs habitats naturels.

Les mammifères terrestres inféodés aux milieux humides sont particulièrement touchés par la dégradation et la destruction de leurs habitats. C'est le cas de la plupart des espèces dont la situation s'est détériorée ces dernières années, comme le Vison d'Europe, dont le statut de conservation est passé de "En danger" à "En danger critique", ou le Putois d'Europe, désormais classé "Quasi menacé". Tous deux sont victimes en particulier de l'assèchement et de la mise en culture des zones humides. La dégradation des berges des cours d'eau, due par exemple aux opérations d'artificialisation et aux travaux d'entretien, affecte aussi des espèces telles que le Campagnol amphibie, classé "Quasi menacé", ou le Desman des Pyrénées, en catégorie "Vulnérable".

L'intensification des pratiques agricoles et la transformation des paysages entraînent également la perte d'habitats importants pour des espèces comme le Lapin de garenne et le Putois, qui pâtissent des remembrements agricoles conduisant à la destruction du bocage et des haies.

De plus, l'urbanisation et le développement d'infrastructures routières représentent une menace pour l'habitat d'espèces à aire de répartition très restreinte comme le Grand Hamster, classé "En danger", ou pour les terrains de chasse de chauves-souris comme le Petit Murin, classé "Quasi menacé".

Parmi les autres pressions, l'usage important de pesticides affecte les espèces insectivores en réduisant leurs ressources alimentaires, telles que la Crocitude leucode, une musaraigne en déclin, et des chauves-souris comme la Pipistrelle commune. L'utilisation de raticides touche quant à elle des espèces non ciblées, comme le Campagnol amphibie. Ces trois espèces sont aujourd'hui classées "Quasi menacées".

L'Ours, le Loup et le Lynx demeurent menacés et cibles de braconnage, malgré leur protection. La situation complexe et fragile de ces trois grands carnivores en France illustre les difficultés qu'il reste à surmonter pour parvenir à une coexistence durable avec les activités humaines.

Sur les 34 espèces de chauves-souris présentes en France, 8 sont aujourd'hui menacées et 8 autres quasi menacées, contre 4 et 7 respectivement lors de la précédente évaluation. Cette évolution traduit en partie l'amélioration des connaissances sur ces espèces. Mais pour beaucoup, l'aggravation est causée par la disparition des habitats qu'elles affectionnent, du fait de l'isolation et de la rénovation des bâtiments et de l'exploitation forestière réduisant l'abondance des vieux arbres. Dans d'autres cas, le développement du secteur éolien est en cause, touchant particulièrement les espèces migratrices, victimes notamment de collisions avec les pales. Ainsi, parmi les chauves-souris dont la situation s'est dégradée en moins de dix ans, le Molosse de Cestoni est passé de "Préoccupation mineure" à "Quasi menacé" et la Noctule commune de "Quasi menacée" à "Vulnérable".



■ Mammifères de France métropolitaine



■ Le Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*), en déclin et classé en catégorie "Quasi menacée" © Pierre Rigaux

Concernant les mammifères marins, plus d'un tiers des espèces de cétacés se trouve toujours en catégorie "Données insuffisantes", en raison du manque de connaissances et de données disponibles. Pourtant, plusieurs de ces espèces pourraient bien être menacées en France, car elles sont affectées par de multiples pressions incluant la pollution sonore due au trafic maritime et aux sonars militaires, les pollutions chimiques, les captures accidentelles liées à l'utilisation de filets maillants ou de chaluts pélagiques, et la surpêche réduisant leurs ressources alimentaires. C'est le cas notamment du Cachalot, classé en catégorie "Vulnérable". Parmi les pinnipèdes, le Phoque veau-marin reste dans une situation fragile, victime de captures accidentelles par les engins de pêche, du dérangement lié aux activités humaines, et très sensible aux maladies virales. Il est classé en catégorie "Quasi menacée". Enfin, deux espèces autrefois présentes dans les eaux métropolitaines en ont aujourd'hui disparu : la Baleine franche de l'Atlantique Nord depuis le XIX^e siècle et plus récemment le Phoque moine de Méditerranée, disparu des côtes provençales dans les années 1930 et de Corse à la fin des années 1970.

Au total, hormis les modifications de statuts liées à l'amélioration des connaissances, la réévaluation de l'état des mammifères fait apparaître des changements de catégories traduisant une réelle modification de l'état de conservation de 11 espèces, parmi lesquelles 3 seulement ont vu leur situation s'améliorer en huit ans, tandis que 8 ont vu leur état se dégrader.

Ces nouveaux résultats montrent également que de nombreuses espèces encore relativement répandues présentent un déclin marqué de leurs populations et se trouvent classées "Quasi menacées". C'est le cas par exemple du Lièvre variable, du Campagnol amphibie, de la Crocitude leucode ou encore de la Pipistrelle commune. De manière générale, pour inverser cette tendance négative, il apparaît nécessaire d'enrayer la dégradation des milieux naturels, de restaurer les zones humides et les bocages, et d'agir pour le maintien de zones d'agriculture extensive. Pour les espèces les plus menacées, des efforts ciblés doivent encore être déployés pour développer des plans nationaux d'actions et renforcer ceux qui ont été engagés.

Malgré la situation préoccupante de plusieurs espèces, différents exemples montrent que les efforts de conservation peuvent porter leurs fruits. A cet égard, la Loutre d'Europe et le Bouquetin des Alpes sont de bons exemples de réels progrès obtenus grâce à une action efficace des pouvoirs publics et des associations de protection de la nature. En situation précaire il y a encore quelques décennies, la Loutre a aujourd'hui recolonisé de vastes secteurs dans la plupart des régions. Et après avoir quasiment disparu de l'arc alpin français, le Bouquetin des Alpes a désormais repeuplé plusieurs départements. A l'avenir, grâce au programme de réintroduction engagé depuis 2014 dans les Pyrénées, le Bouquetin ibérique sera peut-être le prochain à sortir des espèces menacées de la Liste rouge.



■ La Liste rouge des espèces menacées en France

Démarche d'évaluation

La Liste rouge nationale permet de mesurer le degré de menace pesant sur chacune des espèces de mammifères recensées sur le territoire métropolitain.

Les évaluations réalisées ont mobilisé l'expertise d'une quarantaine de spécialistes : après une phase préalable de compilation et de vérification des données, l'ensemble des informations disponibles a été analysé, puis la validation collégiale des résultats est intervenue au cours d'ateliers organisés en avril 2017, en vue de déterminer pour chaque espèce une catégorie selon la méthodologie de l'UICN.

L'état des lieux a été conduit par le Comité français de l'UICN et le Muséum national d'Histoire naturelle, en partenariat avec la Société française pour l'étude et la protection des mammifères et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage.

Au total, 156 espèces de mammifères sont recensées en France métropolitaine, parmi lesquelles 116 espèces terrestres et 40 espèces marines. Conformément à la méthodologie, certaines d'entre elles n'ont pas été soumises à l'évaluation (13 terrestres et 18 marines) : c'est le cas des espèces non natives introduites en métropole dans la période récente (après l'année 1500), comme le Vison d'Amérique ou le Ragondin, et des espèces qui ne sont observées en métropole que de manière occasionnelle ou marginale, comme la Baleine bleue ou le Morse.

Finalement, 125 espèces (103 terrestres et 22 marines) ont été passées au crible des critères de la Liste rouge. Certaines sous-espèces et populations particulières ont également fait l'objet d'une évaluation complémentaire. Le bilan synthétique est présenté ci-dessous et les résultats détaillés p. 10 à 14.

La Liste rouge des espèces menacées en France

Coordination

Sébastien Moncorps (directeur de l'UICN France), Jean-Philippe Sibley (directeur de l'UMS Patrinat / MNHN)

Mise en œuvre

Hélène Colas (UICN France), Guillaume Gigot (UMS Patrinat / MNHN), Arzhvaël Jussset (UMS Patrinat / MNHN), Florian Kirchner (UICN France)

Chapitre Mammifères de France métropolitaine

Compilation des données, pré-évaluation et consolidation

Nathalie de Lacoste, Patrick Haffner, Arzhvaël Jussset, Elodie Legrand et Julie Marmet (MNHN)

Comité d'évaluation

Experts pour les mammifères terrestres non volants : Stéphane Aulagnier (SFPEM), Guillaume Body (ONCFS), François Le Boulenger (SFPEM), François Moutou (SFPEM), Pierre Rigaux (SFPEM), Sandrine Ruetz (ONCFS)

Experts pour les chauves-souris : Stéphane Aulagnier (SFPEM), Jean-François Julien (CNRS), Michèle Lemaire (Muséum de Bourges)

Experts pour les mammifères marins : Sami Hassani (Océanopolis), Hélène Labach (GIS3M), Vincent Ridoux (SFPEM)

Évaluateurs Liste rouge : Guillaume Gigot (MNHN), Florian Kirchner (UICN France)

Autres contributeurs

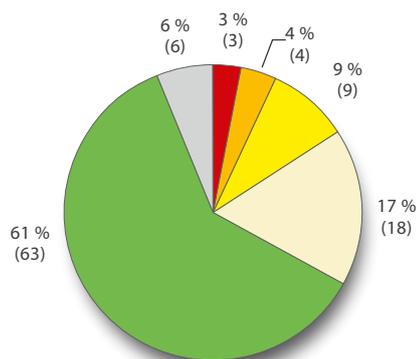
Laurent Arthur (Muséum de Bourges), Pierre Benedetti (ONCFS), Grégory Beuneux (GCC), Frédéric Blanc (CEN Midi-Pyrénées), Christophe Borel (CPEPESC Lorraine), Michel Bouche (PN Écrins), Yoann Bressan (ONCFS), Jérôme Cavailhès (PN Vanoise), Jean-Louis Chapuis (MNHN), Fabrice Darinot (RNN Marais de Lavours), Marie-Odile Durand (Myotis), Julien Eidenschienck (ONCFS), Pascal Erba (PNR Massif des Bauges), Mathieu Garel (ONCFS), Philippe Gibert (ONCFS), Georges Gonzalez (INRA), Jean-Sébastien Guittou (ONCFS), Rachel Kuhn (SFPEM), François Léger (ONCFS), Éric Marboutin (ONCFS), Stéphane Marchandeu (ONCFS), Jacques Michallet (ONCFS), Stevan Mondoloni (PNR Corse), Marc Montadert (ONCFS), Mélanie Némou (CEN Midi-Pyrénées), Christian Pietri (FDC Corse), Françoise Poitevin (EPHE), Sébastien Puechmaille (Univ. Greifswald), Jean-Pierre Quéré (indépendant), Sébastien Roué (SFPEM), Manuel Ruedi (MHNG), Christine Saint-Andrieux (ONCFS), Frédéric Sanchis (ONCFS), Julien Steinmetz (ONCFS), Laurent Tillon (ONF), Olivier Van Canneyt (Univ. La Rochelle), Cécile Vanpé (ONCFS), Cécile Vincent (Univ. La Rochelle) et les membres de la Coordination chiroptères nationale de la SFPEM.

Réalisation du document

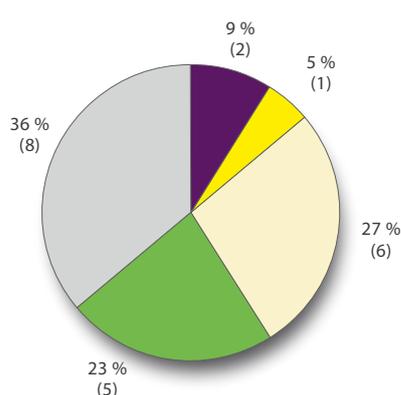
Hélène Colas (UICN France)

Répartition des 103 espèces de mammifères terrestres et des 22 espèces de mammifères marines évaluées en fonction des différentes catégories de la Liste rouge (nombre d'espèces entre parenthèses)

Mammifères terrestres



Mammifères marins



Légende

- RE : Disparue de métropole
- CR : En danger critique
- EN : En danger
- VU : Vulnérable
- NT : Quasi menacée
- LC : Préoccupation mineure
- DD : Données insuffisantes

■ Quelques exemples

Lynx boréal

Lynx lynx

EN

Le Lynx boréal est l'une des trois espèces de grands prédateurs présentes en France métropolitaine. Vivant dans des milieux essentiellement forestiers, ce félin au régime carnivore strict consomme des ongulés sauvages de taille moyenne (chevreuils, chamois, mouflons, voire de jeunes cerfs), mais parfois également des animaux domestiques (moutons ou chèvres).



© Roland Clerc

En France, il a disparu des plaines au Moyen Âge et des principaux massifs montagneux au XIX^e siècle, en raison de la déforestation, d'une forte pression de chasse et de la raréfaction de ses proies. Il est ensuite réapparu spontanément dans les Alpes et le Jura à partir de populations suisses réintroduites dans les années 1970, et dans le massif des Vosges grâce à un programme de réintroduction débuté en 1983. L'espèce est aujourd'hui majoritairement présente dans le massif jurassien, où ses effectifs semblent stables, mais elle est beaucoup plus sporadique au nord du massif alpin, qui demeure une zone en cours de colonisation. Dans le massif vosgien, en revanche, la population a connu un net déclin ces dernières années au point d'avoir quasiment disparu.

La fragmentation des ensembles forestiers est le facteur majeur limitant le développement de l'espèce, en raison de l'urbanisation et des espaces cultivés. Cette fragmentation amoindrit notamment les possibilités de dispersion et les échanges d'individus entre les différents noyaux de populations. Les principales causes de mortalité détectées sont les collisions routières, affectant surtout les jeunes, et le braconnage des adultes. Du fait de ses faibles effectifs en France, très probablement inférieurs à 150 adultes, le Lynx boréal est classé "En danger", sa situation appelant à la mise en place d'un plan d'actions coordonné.

Vison d'Europe

Mustela lutreola

CR

Le Vison d'Europe est un petit mammifère discret des zones humides. Autrefois largement répandu en Europe, sa répartition mondiale est désormais limitée à quelques populations isolées et déclinantes en Europe orientale (Russie, Ukraine, Roumanie et Estonie) et à une population située au nord de l'Espagne et dans le sud-ouest de la France.

Depuis le début du XX^e siècle, ses populations connaissent en France un déclin continu et important. L'absence d'inventaires standardisés ces dix dernières années ne permet pas de quantifier précisément sa dynamique récente, mais les éléments disponibles attestent d'une détérioration de sa situation. L'espèce est encore présente avec certitude dans certaines de ses zones situées les plus au nord, mais elle subit un déclin marqué partout ailleurs. Ainsi, au regard des informations disponibles, son aire de répartition semble avoir régressé de plus de 75 % ces dix dernières années, entraînant une réduction globale des effectifs et un phénomène d'isolement des noyaux de population au sein de son aire franco-ibérique.

La destruction des zones humides, la concurrence avec le Vison d'Amérique et le piégeage accidentel sont les principaux facteurs responsables de ce déclin. L'espèce est également victime de collisions routières ou encore de l'empoisonnement indirect dû à la lutte chimique contre les rongeurs dont il se nourrit. Avec une population française désormais probablement inférieure à 250 individus, le Vison d'Europe est passé en moins de dix ans du statut "En danger" à celui d'espèce "En danger critique". Ainsi, en dépit des plans d'actions successifs dont il a fait l'objet, ce mustélide est devenu l'un des mammifères les plus menacés de France, nécessitant d'urgence un renforcement des actions pour éviter sa disparition.



© Patrick Gijssbers / iStock

■ Quelques exemples

Putois d'Europe

Mustela putorius

NT



© Stephan Morris / iStock

Le Putois d'Europe fréquente les zones humides, les lisières forestières et les bocages, ou encore les paysages d'agriculture extensive et divers milieux en mosaïque. Ce petit carnivore était encore très commun dans la première moitié du XX^e siècle en France, avant de connaître un fort déclin lié au piégeage intensif et à la disparition de son habitat naturel.

Bien que l'espèce soit encore largement répartie au niveau national, ce qui avait justifié son classement en catégorie "Préoccupation mineure" dans la précédente édition de la Liste rouge, ses effectifs semblent désormais en baisse dans la plupart des régions, surtout dans la moitié sud. Elle devient ainsi rare localement et disparaît de nombreux secteurs. Les principales menaces pesant sur le Putois d'Europe sont la disparition des zones humides due à leur assèchement et à leur mise en culture (estimée à 50 % en France entre 1940 et 1990), les remembrements agricoles conduisant à la destruction du bocage et des haies, et la raréfaction du Lapin de garenne ou des amphibiens qui peuvent constituer ses proies principales dans certaines régions ou à certaines saisons. Ces facteurs conduisent désormais à classer l'espèce en catégorie "Quasi menacée". Dans une moindre mesure, les tirs et le piégeage, volontaires ou involontaires, l'empoisonnement indirect par des raticides et les collisions routières sont des facteurs complémentaires de fragilité de l'espèce.

Stopper l'érosion et la perte des zones humides, restaurer ces milieux et assurer le maintien d'une agriculture extensive sont des actions prioritaires à mener afin d'éviter que la régression en cours du Putois d'Europe n'atteigne un seuil critique.

Desman des Pyrénées

Galemys pyrenaicus

VU

Unique espèce du genre *Galemys*, le Desman des Pyrénées est un curieux mammifère semi-aquatique, endémique du nord-ouest de la péninsule ibérique et des Pyrénées. En France, il vit surtout dans les cours d'eau et les lacs de montagne, où il se nourrit de larves d'insectes aquatiques, mais aussi opportunément de petits crustacés et d'autres invertébrés aquatiques ou terrestres.

Les principales menaces qui affectent cette espèce sont la dégradation des berges due aux activités agricoles, forestières et de loisirs, les prélèvements d'eau pour l'agriculture ou la production d'électricité, les pollutions dues aux pesticides ou aux entretiens routiers, ou encore l'artificialisation des berges et le fractionnement des cours d'eau par les aménagements hydro-électriques. Ces différents facteurs réduisent l'abondance des ressources alimentaires du Desman des Pyrénées, qui sont étroitement dépendantes de la qualité des eaux et de leur quantité en toutes saisons. L'espèce peut également être victime de prédation par le Vison d'Amérique et les chats domestiques, et de noyades du fait des dispositifs de captage d'eau et des canalisations non protégées.



© Gérard Monge

Au cours des 25 dernières années, le Desman des Pyrénées a disparu d'environ 60 % des réseaux hydrographiques qu'il fréquentait. Cette régression est particulièrement marquée dans l'ouest des Pyrénées, où il se maintient uniquement en amont des cours d'eau. Ce déclin marqué explique la réévaluation du statut de l'espèce en catégorie "Vulnérable", alors qu'elle était précédemment classée "Quasi menacée" dans la Liste rouge nationale. La poursuite et le renforcement des actions entreprises apparaissent essentiels pour restaurer ses populations.

Crocidure leucode

Crocidura leucodon

NT

Nommée Crocidure "leucode" en référence à la blancheur de ses dents, cette musaraigne est également qualifiée de "bicolore" en raison du contraste entre le gris sombre de son dos et le blanc de son ventre. Comme tous les petits insectivores, elle se nourrit d'invertébrés divers tels que des arthropodes, des annélides ou des mollusques.

Les observations directes de cette espèce étant rares, sa répartition précise et les milieux qu'elle fréquente ne sont pas clairement définis. Les données de présence disponibles sont pour la plupart issues de l'analyse de pelotes de réjection d'Effraie des clochers, dans lesquelles des crânes et des os sont identifiés. En France, la Crocidure leucode n'occupe que des territoires situés au-dessus d'une diagonale allant du sud de la Bretagne au nord des Alpes maritimes. Les atlas régionaux les plus récents ou en cours d'élaboration font état de diminutions sensibles du nombre d'observations et d'une réduction de son aire de répartition. L'intensification des pratiques agricoles, marquée notamment par l'utilisation abondante de pesticides, et la compétition avec la Crocidure musette, qui tendrait à l'évincer des milieux ouverts, semblent être les principales causes de cette régression.

Ce déclin préoccupant a conduit à classer l'espèce dans la catégorie "Quasi menacée", alors qu'elle n'était qu'en "Préoccupation mineure" dans la précédente édition de la Liste rouge nationale. La situation réelle de la Crocidure leucode pourrait cependant s'avérer encore plus inquiétante, rendant nécessaires le renforcement des connaissances et la mise en œuvre d'une démarche globale destinée à enrayer son déclin.



© Yann Lebecel

Bouquetin ibérique

Capra pyrenaica

EN

Sur les quatre sous-espèces de Bouquetin ibérique, deux ont été déclarées éteintes : la sous-espèce *lusitanica* au Portugal à la fin du XIX^e siècle et la sous-espèce *pyrenaica*, qui était endémique des Pyrénées, en 2000. Les deux autres sont encore présentes en Espagne où elles font partie des espèces chassables, à savoir *hispanica* au centre et au sud et *victoriae* au nord-ouest.



© Jean-Paul Crampe

Dès 2012, en préalable à sa réintroduction en France, le Bouquetin ibérique a été inscrit sur la liste des espèces protégées, rejoignant le Bouquetin des Alpes. Les premiers lâchers ont été menés en 2014 et ont concerné une vingtaine de bouquetins mâles et femelles réintroduits dans deux parcs des Pyrénées, marquant ainsi le retour de l'espèce. Près de 140 bouquetins ont été ajoutés depuis à ces premiers groupes et plusieurs dizaines de naissances ont eu lieu dans les différents sites. Mais en raison de ses effectifs encore faibles et fragiles sur le territoire, le Bouquetin ibérique est classé "En danger" en France.

Par le passé, la chasse et le braconnage ont été les principales causes de raréfaction et de disparition de l'espèce. Les menaces sont désormais liées aux aléas climatiques ou d'ordre génétique. Les premières analyses réalisées dans les Pyrénées ont révélé des taux de consanguinité élevés parmi les bouquetins fondateurs, tous issus d'une même population, elle-même réintroduite, de la sous-espèce *victoriae*. Comme la variabilité génétique d'une population et la qualité du potentiel immunitaire qui en découle sont des garants de sa pérennité, l'apport d'individus provenant d'autres populations sources apparaît comme nécessaire pour lever cette fragilité et assurer la viabilité à long terme du Bouquetin ibérique dans le massif pyrénéen.

■ Quelques exemples

Noctule commune

Nyctalus noctula

VU



© Laurent Arthur

Bien qu'encore assez largement répandue en France, la Noctule commune est l'une des chauves-souris dont la situation est la plus préoccupante à long terme.

Le développement de la production d'énergie éolienne a particulièrement affecté cette espèce migratrice de haut vol, victime de collisions avec les pales des machines. Dans tous les pays, elle figure dans le trio des espèces les plus touchées par cette industrie en pleine expansion. En milieu urbain, elle colonise les parties hautes des immeubles et se trouve confrontée à la mise en œuvre des mesures d'isolation du "Plan climat" : elle risque d'une part d'être emmurée lors des travaux et d'autre part de voir les gîtes qu'elle occupe disparaître progressivement des villes. Elle est aussi menacée par l'abattage d'arbres en zone urbaine et ponctuellement par les travaux de rénovation des châteaux d'eau. Autre menace nouvelle, avec le développement des poêles à bois et des inserts, les conduits de chauffage devant être tubés transforment les installations en pièges potentiels pour les chauves-souris, ce qui affecte particulièrement cette espèce.

Le déclin des effectifs de la Noctule commune s'est significativement accru au cours des dernières années. Identifiée en catégorie "Quasi menacée" lors de la précédente évaluation, l'espèce est désormais classée "Vulnérable" suite à la réactualisation de son statut dans la Liste rouge nationale. La mise en place d'actions de conservation et d'un suivi vigilant de l'évolution de ses populations dans les années à venir est indispensable.

Vespertilion bicolore

Vespertilio murinus

DD

Le Vespertilion bicolore appartient à un genre qui regroupe deux espèces de chauves-souris du continent eurasiatique. Pour se nourrir, il capture principalement des petits insectes en vol au-dessus de zones humides comme des lacs, des étangs ou des marais. Sa distribution est vaste depuis la France, où l'espèce ne semble pas se reproduire, jusqu'à la côte Pacifique de Sibérie.

Les données de présence collectées proviennent principalement des régions montagneuses de la bordure est de la France. Des colonies de mâles, allant de quelques individus à près de 200 dans certains secteurs, ont été localisées du massif vosgien au massif alpin. Depuis plusieurs années, la détection d'individus isolés à basse altitude dans la partie ouest de la France, principalement des mâles, pourrait être le reflet d'une expansion récente de l'espèce.

Cette chauve-souris migratrice peut effectuer des déplacements allant jusqu'à 1 800 km entre ses gîtes d'été et d'hiver. L'aménagement des bâtiments et le développement de l'industrie éolienne pourraient constituer pour elle des menaces, comme cela est maintenant avéré en Allemagne. Néanmoins, les effectifs de la population française du Vespertilion bicolore sont très mal connus en raison du peu d'informations disponibles, d'où son classement dans la catégorie "Données insuffisantes". Les efforts d'acquisition de connaissances sont à poursuivre pour préciser sa situation et son statut de conservation.



© Photo diapotheque Jean-François Noblet

Cachalot

Physeter macrocephalus

VU

Vivant dans les eaux profondes en haute mer, le Cachalot est la plus grande espèce de cétacés à dents. En France, il est observé dans l'Atlantique, au niveau du Golfe de Gascogne, et en Méditerranée, principalement au large de la Côte d'Azur et de la Corse.



© Renato Rinaldi / Evasion Tropicale

La situation "Vulnérable" de l'espèce, liée au faible effectif de sa population dans les eaux françaises, est essentiellement le résultat de l'impact de son exploitation passée, le Cachalot ayant subi les ravages de la chasse commerciale. Le spermaceti ou "blanc de baleine", substance huileuse présente dans sa tête, était employé comme lubrifiant, et l'ambre gris, concrétion se formant dans ses intestins, était recherché pour la parfumerie. Alors que l'espèce était au bord de l'extinction, sa chasse a finalement été interdite en 1982 par la Commission baleinière internationale.

Les principales menaces pesant aujourd'hui sur le Cachalot sont la pollution du milieu marin, par les PCB et les métaux lourds notamment, et l'ingestion de déchets plastiques et métalliques rejetés dans les océans. En Méditerranée occidentale, l'espèce est également affectée par des captures accidentelles dues à l'utilisation de filets maillants. Dans ce même secteur, la pollution sonore générée par les bruits anthropiques perturbe sa capacité à communiquer avec ses congénères et l'augmentation du trafic maritime entraîne un accroissement du risque de collisions.

Phoque veau-marin

Phoca vitulina

NT

Le Phoque veau-marin est, avec le Phoque gris, l'une des deux espèces de pinnipèdes se reproduisant à ce jour sur les côtes françaises. Il réside essentiellement dans la Manche, où se trouvent les colonies au sein desquelles les femelles mettent bas. Certains individus s'aventurent plus au sud, jusque sur la côte landaise, et remontent parfois le cours de rivières, en particulier la Loire. Bien présent en France jusqu'au XIX^e siècle, le Phoque veau-marin a ensuite décliné pour disparaître au milieu du XX^e siècle, victime d'une chasse intensive. Il s'est réinstallé quelques décennies plus tard et se reproduit à nouveau sur nos côtes depuis les années 1980.

L'espèce peut aujourd'hui sembler hors de danger. Toutefois, le Phoque veau-marin est en limite sud de son aire de répartition européenne et la progression de ses effectifs dépend en partie des apports d'individus provenant des colonies voisines, dont celles de Grande-Bretagne qui ont subi un fort déclin ces dernières années. De plus, la compétition s'intensifie avec le Phoque gris pour l'occupation des sites de reproduction et de repos sur nos côtes, cette dernière espèce étant en pleine expansion. Le Phoque veau-marin est également victime de captures accidentelles, parfois mortelles, par les engins de pêche. Il est aussi affecté par le dérangement lié aux activités humaines et très sensible aux maladies virales comme le morbillivirus.

Bien que ses effectifs restent faibles, estimés entre 400 et 500 individus adultes, l'espèce est classée "Quasi menacée" en France, car elle bénéficie des échanges avec les colonies voisines et la tendance actuelle de sa population est à l'augmentation.



© Sarah Monnet / Picardie Nature

■ La Liste rouge des espèces menacées en France

Mammifères terrestres

Ordre	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge France	Tendance	Catégorie Liste rouge mondiale
Carnivora	<i>Mustela lutreola</i>	Vison d'Europe	CR	↘	CR
Carnivora	<i>Ursus arctos</i>	Ours brun	CR	↗	LC
Chiroptera	<i>Rhinolophus mehelyi</i>	Rhinolophe de Méhely	CR*	?	VU
Carnivora	<i>Lynx lynx</i>	Lynx boréal	EN	→	LC
Cetartiodactyla	<i>Capra pyrenaica</i>	Bouquetin ibérique	EN	↗	LC
Chiroptera	<i>Myotis dasycneme</i>	Murin des marais	EN	?	NT
Rodentia	<i>Cricetus cricetus</i>	Grand Hamster	EN	→	LC
Carnivora	<i>Canis lupus</i>	Loup gris	VU	↗	LC
Cetartiodactyla	<i>Ovis gmelinii</i>	Mouflon d'Arménie	VU	→	VU
Chiroptera	<i>Miniopterus schreibersii</i>	Minioptère de Schreibers	VU	?	NT
Chiroptera	<i>Myotis escaleraei</i>	Murin d'Escalera	VU	?	NE
Chiroptera	<i>Myotis punicus</i>	Murin du Maghreb	VU	↘	DD
Chiroptera	<i>Nyctalus lasiopterus</i>	Grande Noctule	VU	?	VU
Chiroptera	<i>Nyctalus noctula</i>	Noctule commune	VU	↘	LC
Chiroptera	<i>Plecotus macrotis</i>	Oreillard montagnard	VU	?	LC
Soricomorpha	<i>Galemys pyrenaicus</i>	Desman des Pyrénées	VU	↘	VU
Carnivora	<i>Mustela putorius</i>	Putois d'Europe	NT	↘	LC
Cetartiodactyla	<i>Capra ibex</i>	Bouquetin des Alpes	NT	↗	LC
Chiroptera	<i>Tadarida teniotis</i>	Molosse de Cestoni	NT	?	LC
Chiroptera	<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	NT	?	LC
Chiroptera	<i>Myotis bechsteinii</i>	Murin de Bechstein	NT	?	NT
Chiroptera	<i>Myotis blythii</i>	Petit Murin	NT	?	LC
Chiroptera	<i>Myotis capaccinii</i>	Murin de Capaccini	NT	?	VU
Chiroptera	<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	NT	↘	LC
Chiroptera	<i>Pipistrellus nathusii</i>	Pipistrelle de Nathusius	NT	?	LC
Chiroptera	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	NT	↘	LC
Lagomorpha	<i>Lepus corsicanus</i>	Lièvre de Corse	NT	↗	VU
Lagomorpha	<i>Lepus timidus</i>	Lièvre variable	NT	↘	LC
Lagomorpha	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	Lapin de garenne	NT	↘	NT
Rodentia	<i>Arvicola sapidus</i>	Campagnol amphibie	NT	↘	VU
Rodentia	<i>Arvicola terrestris</i>	Campagnol terrestre	NT	↘	LC
Soricomorpha	<i>Crocidura leucodon</i>	Crocitude leucode	NT	↘	LC
Soricomorpha	<i>Crocidura suaveolens</i>	Crocitude des jardins	NT	↘	LC
Soricomorpha	<i>Talpa caeca</i>	Taupe aveugle	NT	?	LC
Carnivora	<i>Vulpes vulpes</i>	Renard roux	LC	→	LC
Carnivora	<i>Felis silvestris</i>	Chat forestier	LC	↗	LC
Carnivora	<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe	LC	↗	NT
Carnivora	<i>Martes foina</i>	Fouine	LC	?	LC
Carnivora	<i>Martes martes</i>	Marte des pins	LC	→	LC
Carnivora	<i>Meles meles</i>	Blaireau européen	LC	→	LC
Carnivora	<i>Mustela erminea</i>	Hermine	LC	?	LC
Carnivora	<i>Mustela nivalis</i>	Belette d'Europe	LC	?	LC
Carnivora	<i>Genetta genetta</i>	Genette commune	LC	↗	LC
Cetartiodactyla	<i>Rupicapra pyrenaica</i>	Isard	LC	→	LC
Cetartiodactyla	<i>Rupicapra rupicapra</i>	Chamois	LC	↗	LC
Cetartiodactyla	<i>Capreolus capreolus</i>	Chevreuil européen	LC	↗	LC
Cetartiodactyla	<i>Cervus elaphus</i>	Cerf élaphe	LC	↗	LC
Cetartiodactyla	<i>Sus scrofa</i>	Sanglier	LC	↗	LC
Chiroptera	<i>Rhinolophus euryale</i>	Rhinolophe euryale	LC	?	NT
Chiroptera	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand Rhinolophe	LC	↗	LC
Chiroptera	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit Rhinolophe	LC	↗	LC

■ Mammifères de France métropolitaine

Ordre	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge France	Tendance	Catégorie Liste rouge mondiale
Chiroptera	<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	LC	?	NT
Chiroptera	<i>Hypsugo savii</i>	Vespère de Savi	LC	?	LC
Chiroptera	<i>Myotis alcathoe</i>	Murin d'Alcathoe	LC	?	DD
Chiroptera	<i>Myotis brandtii</i>	Murin de Brandt	LC	?	LC
Chiroptera	<i>Myotis daubentonii</i>	Murin de Daubenton	LC	?	LC
Chiroptera	<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées	LC	↗	LC
Chiroptera	<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin	LC	↗	LC
Chiroptera	<i>Myotis mystacinus</i>	Murin à moustaches	LC	↗	LC
Chiroptera	<i>Myotis nattereri</i>	Murin de Natterer	LC	?	LC
Chiroptera	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl	LC	↗	LC
Chiroptera	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	Pipistrelle pygmée	LC	?	LC
Chiroptera	<i>Plecotus auritus</i>	Oreillard roux	LC	?	LC
Chiroptera	<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris	LC	?	LC
Erinaceomorpha	<i>Erinaceus europaeus</i>	Hérisson d'Europe	LC	?	LC
Lagomorpha	<i>Lepus europaeus</i>	Lièvre d'Europe	LC	?	LC
Rodentia	<i>Castor fiber</i>	Castor d'Eurasie	LC	↗	LC
Rodentia	<i>Arvicola scherman</i>	Campagnol fouisseur	LC	→	LC
Rodentia	<i>Chionomys nivalis</i>	Campagnol des neiges	LC	→	LC
Rodentia	<i>Microtus agrestis</i>	Campagnol agreste	LC	→	LC
Rodentia	<i>Microtus arvalis</i>	Campagnol des champs	LC	↗	LC
Rodentia	<i>Microtus duodecimcostatus</i>	Campagnol provençal	LC	→	LC
Rodentia	<i>Microtus lusitanicus</i>	Campagnol basque	LC	?	LC
Rodentia	<i>Microtus multiplex</i>	Campagnol de Fatio	LC	→	LC
Rodentia	<i>Microtus pyrenaicus</i>	Campagnol des Pyrénées	LC	→	LC
Rodentia	<i>Microtus savii</i>	Campagnol de Savi	LC	?	LC
Rodentia	<i>Microtus subterraneus</i>	Campagnol souterrain	LC	→	LC
Rodentia	<i>Eliomys quercinus</i>	Lérot	LC	?	NT
Rodentia	<i>Glis glis</i>	Loir gris	LC	→	LC
Rodentia	<i>Muscardinus avellanarius</i>	Muscardin	LC	?	LC
Rodentia	<i>Apodemus flavicollis</i>	Mulot à collier	LC	?	LC
Rodentia	<i>Apodemus sylvaticus</i>	Mulot sylvestre	LC	→	LC
Rodentia	<i>Clethrionomys glareolus</i>	Campagnol roussâtre	LC	→	LC
Rodentia	<i>Micromys minutus</i>	Rat des moissons	LC	?	LC
Rodentia	<i>Mus musculus</i>	Souris grise	LC	→	LC
Rodentia	<i>Mus spretus</i>	Souris d'Afrique du Nord	LC	↗	LC
Rodentia	<i>Rattus rattus</i>	Rat noir	LC	↘	LC
Rodentia	<i>Marmota marmota</i>	Marmotte des Alpes	LC	↗	LC
Rodentia	<i>Sciurus vulgaris</i>	Ecureuil roux	LC	?	LC
Soricomorpha	<i>Crocidura russula</i>	Crocidure musette	LC	↗	LC
Soricomorpha	<i>Neomys anomalus</i>	Crossope de Miller	LC	?	LC
Soricomorpha	<i>Neomys fodiens</i>	Crossope aquatique	LC	↘	LC
Soricomorpha	<i>Sorex coronatus</i>	Musaraigne couronnée	LC	→	LC
Soricomorpha	<i>Sorex minutus</i>	Musaraigne pygmée	LC	→	LC
Soricomorpha	<i>Suncus etruscus</i>	Pachyure étrusque	LC	→	LC
Soricomorpha	<i>Talpa aquitania</i>	Taupe d'Aquitaine	LC	→	NE
Soricomorpha	<i>Talpa europaea</i>	Taupe d'Europe	LC	→	LC
Chiroptera	<i>Eptesicus nilssonii</i>	Sérotine de Nilsson	DD	?	LC
Chiroptera	<i>Vespertilio murinus</i>	Vespertilion bicolore	DD	?	LC
Rodentia	<i>Apodemus alpicola</i>	Mulot alpestre	DD	?	LC
Soricomorpha	<i>Sorex alpinus</i>	Musaraigne alpine	DD	?	NT
Soricomorpha	<i>Sorex antinorii</i>	Musaraigne du Valais	DD	?	DD
Soricomorpha	<i>Sorex araneus</i>	Musaraigne carrelet	DD	?	LC

■ La Liste rouge des espèces menacées en France

Liste des sous-espèces et populations de mammifères terrestres ayant fait l'objet d'une évaluation particulière

Ordre	Nom scientifique	Sous-espèce ou population	Nom commun	Catégorie Liste rouge France	Tendance	Catégorie Liste rouge mondiale
	<i>Capra pyrenaica</i>	<i>Ssp. pyrenaica</i>	Bouquetin des Pyrénées	EX		EX
	<i>Rupicapra rupicapra</i>	<i>Ssp. cartusiana</i>	Chamois de la Chartreuse	VU	?	VU
	<i>Cervus elaphus</i>	<i>Ssp. corsicanus</i>	Cerf de Corse	VU	↗	NE
Chiroptera	<i>Myotis nattereri</i>	Pop. corse	Murin de Natterer	VU	?	NE
Carnivora	<i>Felis silvestris</i>	<i>Ssp. lybica</i>	Chat ganté	DD	?	NE

Liste des espèces terrestres présentes en France métropolitaine non soumises à l'évaluation

Ordre	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge France	Catégorie Liste rouge mondiale
Carnivora	<i>Nyctereutes procyonoides</i>	Chien viverrin	NA ^a	LC
Carnivora	<i>Mustela vison</i>	Vison d'Amérique	NA ^a	LC
Carnivora	<i>Procyon lotor</i>	Raton laveur	NA ^a	LC
Cetartiodactyla	<i>Ammotragus lervia</i>	Mouflon à manchettes	NA ^a	VU
Cetartiodactyla	<i>Cervus nippon</i>	Cerf sika	NA ^a	LC
Cetartiodactyla	<i>Dama dama</i>	Daim européen	NA ^a	LC
Diprotodontia	<i>Macropus rufogriseus</i>	Wallaby de Bennett	NA ^a	LC
Lagomorpha	<i>Lepus granatensis</i>	Lièvre ibérique	NA ^a	LC
Rodentia	<i>Ondatra zibethicus</i>	Rat musqué	NA ^a	LC
Rodentia	<i>Rattus norvegicus</i>	Rat surmulot	NA ^a	LC
Rodentia	<i>Myocastor coypus</i>	Ragondin	NA ^a	LC
Rodentia	<i>Callosciurus erythraeus</i>	Ecureuil à ventre rouge	NA ^a	LC
Rodentia	<i>Tamias sibiricus</i>	Tamia de Sibérie	NA ^a	LC

(a) Espèce introduite en France métropolitaine dans la période récente (après l'année 1500).



■ Le Mouflon d'Arménie (*Ovis gmelinii*), classé en catégorie "Vulnérable"
© Jean-Marc Galindo



■ Le Grand Hamster (*Cricetus cricetus*), une espèce classée "En danger" en France
© Sylvain Cordier

■ Mammifères de France métropolitaine

Mammifères marins

Ordre	Nom scientifique	Nom commun	Statut de présence*	Catégorie Liste rouge France	Tendance	Catégorie Liste rouge mondiale
Carnivora	<i>Monachus monachus</i>	Phoque moine de Méditerranée	R	RE		EN
Cetartiodactyla	<i>Eubalaena glacialis</i>	Baleine franche de l'Atlantique Nord	V	RE		EN
Cetartiodactyla	<i>Physeter macrocephalus</i>	Cachalot	R	VU	?	VU
Carnivora	<i>Halichoerus grypus</i>	Phoque gris	R	NT	↗	LC
Carnivora	<i>Phoca vitulina</i>	Phoque veau-marin	R	NT	↗	LC
Cetartiodactyla	<i>Balaenoptera physalus</i>	Rorqual commun	R	NT	?	EN
Cetartiodactyla	<i>Grampus griseus</i>	Dauphin de Risso	R	NT	?	LC
Cetartiodactyla	<i>Lagenorhynchus albirostris</i>	Lagénorhynque à bec blanc	V	NT	?	LC
Cetartiodactyla	<i>Phocoena phocoena</i>	Marsouin commun	R	NT	?	LC
Cetartiodactyla	<i>Balaenoptera acutorostrata</i>	Petit Rorqual	V ^(R?)	LC	?	LC
Cetartiodactyla	<i>Delphinus delphis</i>	Dauphin commun	R	LC	→	LC
Cetartiodactyla	<i>Globicephala melas</i>	Globicéphale noir	R	LC	?	DD
Cetartiodactyla	<i>Stenella coeruleoalba</i>	Dauphin bleu et blanc	R	LC	?	LC
Cetartiodactyla	<i>Tursiops truncatus</i>	Grand Dauphin	R	LC	?	LC
Cetartiodactyla	<i>Balaenoptera borealis</i>	Rorqual boréal	V	DD	?	EN
Cetartiodactyla	<i>Megaptera novaeangliae</i>	Baleine à bosse	V	DD	?	LC
Cetartiodactyla	<i>Lagenorhynchus acutus</i>	Lagénorhynque à flancs blancs de l'Atlantique	V	DD	?	LC
Cetartiodactyla	<i>Orcinus orca</i>	Orque	V	DD	?	DD
Cetartiodactyla	<i>Kogia breviceps</i>	Cachalot pygmée	V	DD	?	DD
Cetartiodactyla	<i>Hyperoodon ampullatus</i>	Hypérodon boréal	V	DD	?	DD
Cetartiodactyla	<i>Mesoplodon bidens</i>	Mésoplodon de Sowerby	V	DD	?	DD
Cetartiodactyla	<i>Ziphius cavirostris</i>	Baleine à bec de Cuvier	R	DD	?	LC

(*) R : espèce reproductrice ; V : espèce visiteuse ; V^(R?) : espèce visiteuse et reproductrice probable.

Liste des populations marines ayant fait l'objet d'une évaluation particulière

Ordre	Nom scientifique	Population	Nom commun	Statut de présence*	Catégorie Liste rouge France	Tendance	Catégorie Liste rouge mondiale
Cetartiodactyla	<i>Globicephala melas</i>	Pop. Méditerranée	Globicéphale noir	R	VU	?	NE
Cetartiodactyla	<i>Grampus griseus</i>	Pop. Méditerranée	Dauphin de Risso	R	VU	?	NE
Cetartiodactyla	<i>Physeter macrocephalus</i>	Pop. Atlantique Nord-Est	Cachalot	V	VU	?	NE
Cetartiodactyla	<i>Physeter macrocephalus</i>	Pop. Méditerranée	Cachalot	R	VU	?	NE
Cetartiodactyla	<i>Balaenoptera physalus</i>	Pop. Atlantique Nord-Est	Rorqual commun	V	NT	?	NE
Cetartiodactyla	<i>Balaenoptera physalus</i>	Pop. Méditerranée	Rorqual commun	R	NT	?	NE
Cetartiodactyla	<i>Grampus griseus</i>	Pop. Atlantique Nord-Est	Dauphin de Risso	R	NT	?	NE
Cetartiodactyla	<i>Tursiops truncatus</i>	Pop. Méditerranée	Grand Dauphin	R	NT	?	NE
Cetartiodactyla	<i>Delphinus delphis</i>	Pop. Atlantique Nord-Est	Dauphin commun	R	LC	→	NE
Cetartiodactyla	<i>Globicephala melas</i>	Pop. Atlantique Nord-Est	Globicéphale noir	R	LC	?	NE
Cetartiodactyla	<i>Tursiops truncatus</i>	Pop. Atlantique Nord-Est	Grand Dauphin	R	LC	?	NE
Cetartiodactyla	<i>Delphinus delphis</i>	Pop. Méditerranée	Dauphin commun	R	DD	?	NE

(*) R : population reproductrice ; V : population visiteuse.

■ La Liste rouge des espèces menacées en France

Liste des espèces marines présentes en France métropolitaine non soumises à l'évaluation

Ordre	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge France	Catégorie Liste rouge mondiale
Carnivora	<i>Odobenus rosmarus</i>	Morse	NA ^b	VU
Carnivora	<i>Cystophora cristata</i>	Phoque à capuchon	NA ^b	VU
Carnivora	<i>Erignathus barbatus</i>	Phoque barbu	NA ^b	LC
Carnivora	<i>Pagophilus groenlandicus</i>	Phoque du Groenland	NA ^b	LC
Carnivora	<i>Pusa hispida</i>	Phoque annelé	NA ^b	LC
Cetartiodactyla	<i>Balaena mysticetus</i>	Baleine du Groenland	NA ^b	LC
Cetartiodactyla	<i>Balaenoptera musculus</i>	Baleine bleue	NA ^b	EN
Cetartiodactyla	<i>Feresa attenuata</i>	Orque pygmée	NA ^b	DD
Cetartiodactyla	<i>Globicephala macrorhynchus</i>	Globicéphale tropical	NA ^b	DD
Cetartiodactyla	<i>Lagenodelphis hosei</i>	Dauphin de Fraser	NA ^b	LC
Cetartiodactyla	<i>Peponocephala electra</i>	Péponocéphale	NA ^b	LC
Cetartiodactyla	<i>Pseudorca crassidens</i>	Pseudorque	NA ^b	DD
Cetartiodactyla	<i>Stenella frontalis</i>	Dauphin tacheté de l'Atlantique	NA ^b	DD
Cetartiodactyla	<i>Steno bredanensis</i>	Sténo	NA ^b	LC
Cetartiodactyla	<i>Kogia sima</i>	Cachalot nain	NA ^b	DD
Cetartiodactyla	<i>Mesoplodon densirostris</i>	Mésoplodon de Blainville	NA ^b	DD
Cetartiodactyla	<i>Mesoplodon europaeus</i>	Mésoplodon de Gervais	NA ^b	DD
Cetartiodactyla	<i>Mesoplodon mirus</i>	Mésoplodon de True	NA ^b	DD

(b) Espèce présente en France métropolitaine de manière occasionnelle ou marginale.



■ Le Lièvre variable (*Lepus timidus*), une espèce en déclin et "Quasi menacée"
© Roland Clerc



■ Le Cachalot (*Physeter macrocephalus*), classé en catégorie "Vulnérable"
© Frank Dhermain / GECEM

■ Mammifères de France métropolitaine



■ Le Loup gris (*Canis lupus*), classé "Vulnérable" © Roland Clerc

Les catégories UICN pour la Liste rouge

EX : Espèce éteinte au niveau mondial

RE : Espèce disparue de France métropolitaine

Espèces menacées de disparition en France métropolitaine

CR : En danger critique

EN : En danger

VU : Vulnérable

L'indication CR* signale une espèce probablement disparue

Tendance d'évolution des populations

↗ : En augmentation

↘ : En diminution

→ : Stable

? : Inconnue

Autres catégories :

NT : Quasi menacée (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)

LC : Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition de France métropolitaine est faible)

DD : Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes)

NA : Non applicable (espèce non soumise à l'évaluation car (a) introduite dans la période récente ou (b) présente en France métropolitaine de manière occasionnelle ou marginale)

NE : Non évaluée (espèce non encore confrontée aux critères de la Liste rouge mondiale)

La Liste rouge des espèces menacées en France

Etablie conformément aux critères de l'UICN, la Liste rouge des espèces menacées en France vise à dresser un bilan objectif du degré de menace pesant sur les espèces de la faune et de la flore à l'échelle du territoire national. Cet inventaire de référence, fondé sur une solide base scientifique et réalisé à partir des meilleures connaissances disponibles, contribue à mesurer l'ampleur des enjeux, les progrès accomplis et les défis à relever pour la France, en métropole et en outre-mer.



Le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) est le réseau des organismes et des experts de l'UICN en France. Regroupant au sein d'un partenariat original 2 ministères, 9 organismes publics et 42 organisations non-gouvernementales, il joue un rôle de plateforme d'expertise et de concertation pour répondre aux enjeux de la biodiversité.

Le Comité français de l'UICN rassemble également un réseau de plus de 250 experts répartis en cinq commissions thématiques, dont la Commission de sauvegarde des espèces qui réunit 140 spécialistes. Au niveau mondial, l'UICN a développé la méthodologie de référence pour guider les pays dans l'élaboration de leur Liste rouge nationale des espèces menacées.

www.uicn.fr



Le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) est un établissement public à caractère scientifique et culturel, placé sous la tutelle des Ministères de la recherche et de l'écologie. Ses missions sont la recherche, la gestion des collections, l'enseignement, l'expertise et la diffusion des connaissances. Institution de renommée internationale, le MNHN dispose grâce aux travaux de ses scientifiques d'une expertise reconnue sur la biodiversité et sa conservation.

L'UMS Patrimoine naturel du MNHN est responsable de la conduite scientifique de l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN). Pour réaliser cette mission, elle développe un système d'information national sur la nature rassemblant la connaissance sur la biodiversité et la géodiversité.

www.mnhn.fr

Chapitre Mammifères de France métropolitaine réalisé en partenariat avec :



La Société française pour l'étude et la protection des mammifères (SFPEM), association agréée par le Ministère de l'écologie, a pour objectifs l'étude et la connaissance des mammifères français et de leur répartition, leur protection et celle de leurs habitats, ainsi que l'expertise sur les problématiques de cohabitation Homme-Mammifères. Centralisant les observations de plusieurs centaines de naturalistes et associations, elle est partenaire du Muséum national d'Histoire naturelle dans la conduite de l'Inventaire national du patrimoine naturel, auquel elle participe en organisant, animant, réalisant et exploitant la collecte des données sur tous les mammifères de France.

www.sfepm.org



L'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) est un établissement public de l'Etat qui, selon l'article L421-1 du code de l'environnement, a pour mission de réaliser des études, des recherches et des expérimentations concernant la conservation, la restauration et la gestion de la faune sauvage et de ses habitats. Il dispose pour cela d'unités de recherche regroupant une centaine de chercheurs et techniciens, spécialistes de la faune sauvage. Il apporte également son concours à l'Etat pour l'évaluation de l'état de la faune sauvage et le suivi de sa gestion, notamment sur les espèces de mammifères dont la chasse est autorisée.

www.oncfs.gouv.fr

Avec le soutien de :

